

# Le Père Girard, curé de Berne (1799-1804)

Autor(en): **Veuthey, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **27 (1933)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124597>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Père Girard, curé de Berne<sup>1</sup>.

(1799—1804)

Par le P. LÉON VEUTHEY, O. M. Conv.

---

## Fondation de la paroisse.

En revenant dans son couvent de Fribourg, après les désillusions de son court séjour à Lucerne, au Ministère des Arts et des Sciences, le Père Girard s'était bien promis de ne plus en sortir et d'éviter désormais toute compromission avec le nouveau régime. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Désolé de sa perte, tout en comprenant la décision prise, Stapfer crut pouvoir reconquérir son collaborateur en lui confiant un poste plus digne de son caractère. Il le fit nommer curé de Berne, où le gouvernement helvétique venait de s'établir<sup>2</sup>.

C'était pour le catholicisme en Suisse une décision on ne peut plus agréable et inespérée : Berne, la forteresse du protestantisme, allait revoir le culte catholique pour la première fois depuis la Réforme. Et cette justice était l'œuvre d'un pouvoir révolutionnaire : *omnia cooperantur in bonum!*

Le geste de Stapfer fut très apprécié à Fribourg : « De sa main, il m'écrivit une longue lettre qui lui fait honneur et que j'aime encore à relire », dit le Père Girard, dans ses *Souvenirs*. « Elle exprime non seulement une fraternelle tolérance, mais encore le désir que le culte catholique, revenant à Berne après un si long exil, ne soit pas déshonoré par un enfant de la Révolution... Cette lettre charma mon Evêque, qui me pressa de me rendre à l'invitation, après avoir demandé l'assentiment de mon Supérieur qui m'accompagnait. Il me donna des pouvoirs très étendus et me fit expédier mon investiture canonique. Je fus bien surpris d'apprendre plus tard, par des représentants du Valais et des petits cantons que, dans leurs pays, on débitait que j'étais un apostat et un intrus<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Les pages qui suivent forment un chapitre inédit d'une nouvelle étude sur le Père Grégoire Girard, Cordelier.

<sup>2</sup> *Souvenirs*, p. 67. Nous citons d'après le manuscrit conservé aux archives du Couvent des Cordeliers de Fribourg.

<sup>3</sup> Berne, le 25 juin 1799. Le Directoire exécutif de la République helvétique, une et indivisible.

Nul n'était plus apte que le Père Girard à remplir la tâche délicate qu'on lui confiait. Il s'agissait d'abord, dans ce milieu protestant et révolutionnaire que représentait Berne en ce moment, de faire accepter le culte et la doctrine catholiques, après avoir surmonté les préjugés séculaires qu'il fallait anéantir. Une imprudence, un zèle inopportun, un manque de tact et de compréhension eût immédiatement provoqué une réaction funeste au catholicisme. Elle eût, en tous cas, rendu son établissement définitif à Berne impossible, au moment de la débâcle helvétique et du retour à l'ancien régime.

Le Père Girard vainquit toutes les difficultés et il prépara l'avenir du catholicisme non seulement à Berne, mais aussi dans les autres villes protestantes de la Suisse qui suivront son exemple. Aussi, verrons-nous plus tard l'évêché de Constance faire appel au religieux fribourgeois ou à ses conseils pour le rétablissement du culte catholique à Zurich.

Par sa charité et sa prudence, le curé de Berne réconcilia le protestantisme et la libre pensée du temps avec l'idée catholique, en obtenant, sinon une conversion en masse, du moins une tolérance et une sympathie que les plus optimistes n'eussent point osé espérer. Dès le début, il s'était ainsi posé le problème : « Comment faire, me disais-je, pour rendre ton ministère également respectable à toutes les opinions religieuses et à tous les intérêts politiques, sans trahir aucun de tes devoirs ? » Et, dès l'abord, il résolut d'éviter toute controverse : « Les disputes n'ont jamais servi qu'à fortifier les oppositions. » Elles auraient abouti à exciter les esprits et à rendre son ministère impossible dans un milieu hostile, qu'il fallait avant tout conquérir par la charité et l'exemple d'une vie chrétienne.

Il résolut de prêcher strictement l'Évangile, et cela d'une manière positive, sans aucune attaque envers les croyances d'autrui. De plus,

En exécution de la loi du 19 juin qui établit au siège des autorités suprêmes un ministre du culte catholique,

Où son Ministre des Arts et des Sciences, arrête :

1. Le citoyen Girard, Cordelier, archiviste du Ministre des Sciences, est nommé ministre du culte catholique auprès des autorités suprêmes.

2. Ses devoirs ne se borneront pas à desservir le culte divin pour les membres de cette communion religieuse. Il remplira encore tous ceux que la Religion catholique romaine impose à son pasteur.

*Signé* : LAHARPE, président du Directoire.

(L'original se trouve au Musée pédagogique de Fribourg.)

il se tiendrait à l'écart de la société : « Sois prêtre, ministre de Jésus-Christ, me disais-je, et rien d'autre. » Fidèle à son principe, il établit solidement le culte catholique à Berne, sans provoquer nulle réaction contraire.

Il avait quelques fidèles : membres des pouvoirs exécutifs et législatifs de la nation ; membres des légations accréditées à Berne ; soldats, employés, ouvriers. Mais il n'avait pas d'église. Il obtint des protestants l'usage du chœur de l'église Saint-Vincent, séparé de la nef par une cloison munie d'une porte vitrée, par où les protestants purent prendre part à ce culte catholique, dont on leur avait dit tant de mal depuis trois siècles.

Le Père Girard se souvint aussi du chant commun des fidèles qui l'avait tant édifié en Allemagne. Il l'établit dans sa communauté : « Je fis imprimer et distribuer les paroles avec la traduction de la plus grande partie des prières que le prêtre récite ou chante en latin<sup>1</sup>. En cela, je voulais aider à la dévotion des catholiques en les associant aux saints mystères pour qu'ils y prennent une part directe et active. »

Dans un rapport qu'il adressa à Mgr Odet, le 7 août 1799, le Père Girard entra dans quelques détails : « Le chœur de l'église de Saint-Vincent est encore l'endroit de nos assemblées. Mais, si l'affluence continue, ce local sera trop petit, et nous serons obligés d'en choisir un autre. L'autel est aujourd'hui beaucoup mieux qu'il n'était au commencement. Dans le milieu s'élève une croix argentée et propre, qui a quatre à cinq pieds de haut. Deux chandeliers d'assortiment placés de chaque côté, et voilà tout. J'aimerai toujours cette noble simplicité et je suis enchanté de la trouver ici... La messe se dit tous les jours à huit heures... La communion se donne durant la messe. Cet usage est celui de l'antiquité ; il est d'ailleurs dans la nature de la cérémonie, et ce n'est pas ici l'endroit où il faudrait s'en écarter. Plusieurs Représentants ayant désiré chanter la messe allemande, qui est en usage en Autriche, dans les évêchés de Bamberg, Würzbourg, Spire, etc., et même dans une partie de l'Helvétie, je me suis empressé de me prêter à leur désir, qui était aussi le mien. Dimanche huit jours l'on a chanté la première fois, et ce chant accompagné de l'orgue a fait l'impression la plus favorable même sur les protestants. Afin que chacun pût y prendre part, j'ai fait imprimer le livret, dont j'ai l'honneur de vous envoyer quelques exemplaires. J'ai pensé qu'il serait

<sup>1</sup> *Gesang zum katholischen Gottesdienste in Bern*. Bern, 1799.

la meilleure apologie de la messe. Les strophes sont prises dans le chant de Salzbourg. Les oraisons sont celles du Missel. J'ai ajouté une épître, un évangile et une courte explication des cérémonies, comme je la croyais convenable au temps et aux localités.... Le livret se distribue gratuitement. Je me promettais des succès, mais ils ont passé de beaucoup mon attente. Les protestants en demandent avec empressement, et il en est qui disent hautement qu'on les a trompés sur la messe et que nos cérémonies valent mieux que les leurs. Tous sont contents, jusqu'à l'imprimeur qui me dit avec attendrissement qu'il avait éprouvé la plus vive joie dans la lecture qu'il en a faite. Je me garde bien cependant de profiter imprudemment de ces aveux<sup>1</sup>. »

Ces détails nous expliquent ce que le Père Girard entendait par « retour à l'Eglise primitive » : revenir à la simplicité des premiers siècles, retrouver le sens profond des cérémonies, devenues trop souvent de pures formes extérieures ; obtenir une participation active de tous les fidèles au culte et au sacrifice par le chant commun, par cette communion des assistants, jointe à la communion du prêtre, tous offrant et consommant ensemble la victime et réalisant le sens plénier de la messe, comme l'avaient compris les premiers chrétiens.

Les innovations liturgiques du Père Girard étaient, en même temps, le meilleur moyen de familiariser ses hôtes protestants avec le culte catholique. Aussi ne manquent-ils pas d'y accourir. Bientôt le chœur de Saint-Vincent est trop restreint pour contenir la foule venue pour participer aux chants et écouter les sermons du curé catholique. Il prêche chaque dimanche, alternativement en français et en allemand. « Mon sermon d'ouverture eut pour texte ces parolies de l'Apôtre : Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations, mais puissance de Dieu pour ceux qui se sauvent. Ce discours fut ma profession de foi chrétienne devant mon nouvel auditoire, le texte, pour ainsi dire de tout ce que j'avais à prêcher désormais, bravant l'esprit du temps pour qui Jésus crucifié était devenu scandale ou folie, et bien assuré que tout esprit droit et tout cœur honnête adorerait avec moi, dans le Crucifié, la sagesse, la bonté et la puissance de Dieu<sup>2</sup>. »

En opposition avec ce qu'il avait fait à Fribourg, où il avait prêché de préférence la morale pratique, il sent, à Berne, le besoin de

<sup>1</sup> Archives de l'Evêché, Fribourg.

<sup>2</sup> *Souvenirs*, p. 73.

rappeler la doctrine sur laquelle repose la morale et sans laquelle celle-ci reste impuissante devant l'assaut des passions. Il prêche la morale appuyée sur le dogme<sup>1</sup>. Devant l'incrédulité régnante, il rappelait avec insistance les principes de la foi et les raisons de croire. Pour les autorités qui formaient une partie importante de son auditoire, il fait une série de discours sur le respect que le gouvernement doit à la propriété, à la justice, à la religion, au malheur. Mais il insiste avant tout sur la nécessité de la religion et de la religion surnaturelle, en ce temps où l'on ne parlait que de morale naturelle et de religion de raison. « Dans une autre série, j'ai tâché de faire voir qu'il n'y a point d'Etat sans mœurs, point de mœurs sans religion, point de religion sans culte. De même, sans entrer dans la politique du jour, je parlai de la véritable liberté que le Fils est venu donner à la terre, de l'égalité que la charité met entre ses disciples, du lien fraternel qui les unit sous les yeux du Père commun<sup>2</sup>. » « Ce n'est pas, ajouta-t-il dans sa lettre à Mgr Odet, du 7 août 1799, que je ne considère ces choses que sous le rapport qu'elles ont avec la prospérité des Etats. Je suis chrétien et je sais que je dois élever mes auditeurs au-dessus de cette vie passagère. Mais il faut cependant que, prêchant à des Législateurs, je les prévienne, dans l'occasion, de la politique impie et désastreuse de nos voisins. Sans heurter personne, je dis la vérité tout entière et ma franchise a concilié à notre ministère l'estime de plusieurs habitants de cette ville. »

L'auditoire du Père Girard était on ne peut plus attentif à ces instructions vivantes, tout empreintes des besoins du temps. Aucune de ses paroles ne passait inaperçue à Berne, surtout dans le milieu des autorités helvétiques : curiosité, désir sincère de s'instruire dans la religion en un temps où l'on commençait à en constater la nécessité, après les excès d'une révolution antireligieuse ; mais aussi, par ailleurs, quelle surveillance étroite de la part des hommes au pouvoir, toujours dans l'inquiétude de quelque manifestation intempestive contre le régime établi ! Ayant pris une fois pour son sermon le texte de Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem : *Seigneur, rendez-nous nos anciens jours*, le Père Girard reçut un avertissement du Ministère de n'avoir pas à en appeler à la réaction. Ce n'était d'ailleurs pas son intention. Indifférent à la forme politique du gouvernement, il

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 73.

<sup>2</sup> *Souvenirs*, p. 73.

n'avait voulu qu'en appeler à « l'antique piété, à l'antique justice, à l'antique loyauté et à l'antique amour de la patrie ».

A côté du service divin et des sermons, le Père Girard s'occupait des catéchismes, de la visite des malades et des prisonniers. « Les malades me prenaient chaque jour beaucoup de temps », dit-il. En les visitant, il s'entretient avec chacun d'eux en particulier pour les consoler, à défaut des Sœurs dont il regrette l'absence à Berne : « Dans les hôpitaux, quoique propres et bien tenus, je regrettais souvent de ne pas rencontrer ces Sœurs hospitalières dont on ne saurait remplacer le dévouement religieux. » Il assiste les mourants, les soutenant dans leur dernier combat, et il accompagne les morts jusqu'au cimetière, tandis que « la Réforme peu humaine » les abandonne sans les avoir soutenus dans le moment suprême, sans les accompagner à la dernière demeure.

Il eut aussi à s'occuper des orphelins et des réfugiés des cantons primitifs, placés dans les familles bernoises, et dont l'éducation catholique lui est confiée. Ce furent « trente et quelques enfants qui restèrent à Berne pour former mon église naissante ». Il leur fait le catéchisme en son domicile, trois fois la semaine, et les forme au chant de la messe. Les Bernois tinrent à ce que ces réfugiés restassent fidèles à la religion de leurs pères et ils poussèrent « la délicatesse jusqu'à demander ma direction pour la nourriture des enfants en carême et aux jours d'abstinence ».

C'était confirmer le Père Girard dans cette charité chrétienne dont il avait fait la base de son ministère parmi les réformés : « Ici, la chose parle assez d'elle-même, et tout ce que j'ajouterais à la louange de cette touchante délicatesse religieuse ne pourrait qu'affaiblir le simple narré des faits. Depuis lors, je me suis dit souvent que, si j'avais ignoré cette parfaite tolérance, Berne me l'aurait apprise<sup>1</sup>. »

### **Tolérance et orthodoxie.**

En un temps où la tolérance n'était guère conciliable avec l'orthodoxie et la fidélité religieuse, dans l'esprit de beaucoup de chrétiens, on ne manqua pas d'en faire un crime au Père Girard. « On veut nous dire aujourd'hui que la tolérance est le froid, le profond indifférentisme. » Le curé de Berne proteste qu'on peut être très attaché à sa

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 77.

religion, y voir la seule expression complète de la vérité, et cependant ne pas vouloir haïr et persécuter ceux qui en pratiquent une autre ; que l'on peut même favoriser à ceux-là l'accomplissement de leurs devoirs propres car chacun doit agir selon sa conscience ; et il professe avec l'Apôtre que tout ce que l'homme fait contre sa conviction est péché.

Nous ne pouvons affirmer la collaboration du Père Girard à une brochure que le chanoine Fontaine publiait à cette époque sur la matière<sup>1</sup>. Mais nous y trouvons certainement beaucoup de ses idées. « Pour être tolérant, se demande l'auteur de la dissertation, faut-il faire profession de croire que toutes les religions sont également bonnes, également utiles, et qu'il est, par conséquent, fort égal de quelque religion que l'on soit ? C'est là, ajoute-t-il, l'idée que bien des gens se font de la tolérance ; et cette idée est très erronée : elle tend même nécessairement à détruire toute religion. » Et, après avoir démontré l'inégalité foncière des différentes religions, l'auteur conclut : « Il est donc évident que le système d'un indifférentisme insouciant qui croirait devoir donner un égal sentiment à tous les cultes, loin d'être prescrit par la tolérance, est une erreur grossière et un défaut manifeste de vrais principes. » Mais de l'indifférentisme au respect des convictions d'autrui, il y a toute la marge de la fausse à la vraie tolérance, qui n'est autre que la charité.

La tolérance du Père Girard ne le laissait d'ailleurs pas indifférent et satisfait devant l'hérésie ou l'erreur. Il aurait voulu ramener tous les chrétiens à l'unité de la foi et à l'unité de Pasteur. Mais pendant que ses contemporains se tenaient sur une défensive jalouse et lointaine, le curé de Berne visait à la conquête et il jugeait que la meilleure méthode pour y parvenir était de prendre contact, d'aplanir la voie par la charité qui ferait tomber les barrières et préparerait les âmes à recevoir la vérité : « C'est par le cœur que l'on pénètre dans les intelligences », avait-il coutume de dire ; impossible d'atteindre les intelligences et d'y faire éclore la vérité, si les cœurs restent fermés.

C'est par le cœur que se fera l'union avant de se faire dans les esprits, écrit-il dans ses *Souvenirs*. Mais, pour cela, il faut d'abord reprendre contact : « J'aurais voulu que l'antique mur de séparation tombât en ruines et que nous nous donnassions le baiser de paix au

<sup>1</sup> *Un mot sur la Tolérance religieuse, d'après les lumières de la raison*, du chanoine FONTAINE, chez Piller, imprimeur, 1800.



pied d'un même autel, et après avoir reçu le pain des anges à la même table... Cependant, je savais bien que l'œuvre de plusieurs siècles ne se détruit pas en un instant <sup>1</sup>. »

Tout l'effort de sa vie ira à préparer cet heureux instant. Et l'on se méprendrait sur son esprit de tolérance et de collaboration si l'on ne se souvenait du but qui, en toutes ses actions et paroles, s'offrait à ses regards. On lui reproche de ne pas faire de la controverse en chaire pour démontrer la vérité aux hérétiques. Il répond que la controverse désunit. « C'est beau d'avoir du zèle, dit-il, mais il faut le zèle selon la science et le zèle avec la charité. Autrement, on élève le mur de séparation au lieu de le baisser, on le fortifie au lieu de le ruiner... Ah ! s'il y a un moyen de nous réunir, le chemin doit passer par le cœur ; les esprits seront bientôt d'accord si jamais les cœurs peuvent s'entendre <sup>2</sup>. »

Oui, ce retour à l'unité par la charité, ce fut le rêve de toute la vie du Père Girard. S'il renonce à toute polémique ; si, dans ses écrits, il évite tout ce qui peut blesser les protestants ; si, en tout, il a pratiqué cette tolérance, que d'aucuns ont taxée de faiblesse ou d'indifférentisme, devant la diversité des dogmes et des cultes, ce fut toujours pour ne pas poser un obstacle à ce retour et ne pas élever plus encore le mur de séparation.

Quelle est, en somme, la position du Père Girard devant le protestantisme ? Fidèle à son désir d'éviter la controverse, il ne l'a peut-être jamais déclaré publiquement. Mais ses *Souvenirs* nous permettent de pénétrer dans l'intimité de sa pensée sur ce point comme en beaucoup d'autres. Nous avons déjà vu qu'il respecte le protestant de bonne foi et qu'il croit à la possibilité de son salut. Cela ne l'empêche point de repousser énergiquement le principe même de la Réforme, le libre examen dont sont issues toutes ses erreurs : « Dès longtemps, je regardais ce principe comme erroné, mais ayant les sectaires bernois en présence et leur brochure sous les yeux <sup>3</sup>, je sentis plus que jamais

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 89.

<sup>2</sup> *Souvenirs*, p. 90.

<sup>3</sup> « En 1801, on vit paraître une brochure abominable, remplie de citations de l'Écriture, où, au nom du Ciel, on prêchait l'abolition de la propriété, le renversement des tribunaux, la dissolution de l'ordre social, de l'Église et même de la famille. » Il est évident que le Père Girard ne parle pas ici des Bernois en général, qu'il loue, d'autre part, pour leur tolérance et leur charité, mais d'une secte particulière, fidèle jusqu'au bout au principe du libre examen, où l'auteur des *Souvenirs* voit le mal fondamental du protestantisme.

combien il était déraisonnable et fâcheux pour la chose chrétienne. Sans doute, la foi est libre. Il est même ridicule de vouloir lui commander : car comment saurez-vous si elle vous obéit ? Elle réside dans un sanctuaire inviolable, où l'œil de l'homme ne pénètre pas, encore moins la violence... Cependant, autre chose est de commander la foi et autre chose de l'inspirer et de la diriger. Elle se rend aux raisons parce qu'elle s'appuie sur elles. Le plus souvent, cependant, elle se contente de l'autorité pour toute preuve, et la parole d'autrui devient toute sa raison. »

Le libre examen est d'ailleurs une pure illusion : on ne présente pas au peuple l'original de la *Bible*, mais une traduction, ou une traduction de la traduction. N'est-ce pas lui imposer déjà sa manière de voir ? et n'est-ce pas une dérision de prétendre qu'on laisse le peuple libre de juger quand on a jugé pour lui ? Dérision qui n'empêche point d'ailleurs les funestes effets du principe dont l'application met le protestantisme en opposition avec la volonté clairement manifestée de Jésus : « Le fait est que le Sauveur n'a point établi sa belle et grande œuvre sur un écrit quelconque, mais sur le ministère de la parole. Jésus a dit : Allez, enseignez ; la doctrine doit être enseignée au nom de l'autorité compétente et non édifiée au nom d'un individualisme incompetent, qui ne peut aboutir qu'à la contradiction et au désordre. » La société chrétienne a été fondée sur la parole et devait se perpétuer par elle « dans la tradition contrôlée elle-même par l'autorité compétente ». Le principe des réformateurs est donc un véritable renversement de l'ordre établi par le Sauveur, ordre conservé par les apôtres et suivi constamment par l'Église universelle<sup>1</sup>... »

Le ministère de la parole a précédé l'écriture, et celle-ci devant être interprétée ne peut l'être que par l'autorité du ministère de la parole conférée à l'Église enseignante. Est-ce à dire que les livres sacrés ne doivent être consultés et médités ? « A Dieu ne plaise que je ne veuille déprécier les livres sacrés. Je les vénère ; je demande que les ministres de la parole s'en nourrissent ; je veux même, à certaines conditions, les mettre entre les mains de la multitude, les uns en extrait, les autres en entier ou à peu près ; mais je me suis convaincu que la Réforme a interverti l'ordre établi par le Sauveur, en invitant le monde chrétien à puiser lui-même son symbole et sa loi dans les Écritures, quand il n'appartient qu'au ministère de la parole d'aller prêcher

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 110.

l'Évangile par toute la terre et d'enseigner à toute créature ce que le divin Maître a ordonné<sup>1</sup>. »

Le protestantisme porte en lui un principe de dissolution qui doit l'amener fatalement à la ruine. S'il résiste si longtemps à ses conséquences naturelles, c'est que pratiquement le principe n'y est pas appliqué dans toute sa rigueur : le protestantisme a conservé le ministère de la parole « de fait » tout en y renonçant « de droit », en renonçant à son autorité : « Un ministère de la parole enseignant positivement, comme les apôtres l'ont fait et leurs successeurs à leur suite, ne peut convenir qu'à l'Église qui met en tête la prédication ; dans le principe de la Réforme, il est une véritable inconséquence... Pour se séparer de l'Église catholique, il a fallu crier à la liberté ; et, pour empêcher une entière dissolution, on a dû conserver tacitement le joug solitaire de l'autorité<sup>2</sup>. »

Le protestantisme résiste à son propre principe de dissolution, il continue à vivre et à porter des fruits par le catholicisme qu'il porte encore en son sein. « On a comparé les églises protestantes à des branches détachées de l'arbre antique. Cette comparaison n'est pas juste, à mon avis. Depuis trois siècles, les branches auraient séché complètement ; et pourtant, elles ont du feuillage vert, elles portent aussi de belles fleurs et de bons fruits, Dieu soit loué ! C'est que les branches ne sont qu'en partie détachées, comme on en voit aux arbres après l'orage. Elles y tiennent encore et elles reçoivent leur sève de la tige et des racines... »

Le Père Girard voit le moment où ces branches brisées se détacheront complètement de l'arbre par leur propre poids ; et alors, ce sera la sécheresse complète. Il faut donc réparer le désastre de l'orage du seizième siècle, ressouder les branches, revenir à l'unité de l'arbre du Christ, à l'unité de l'Église qui est le corps du Christ, la mère commune de tous les fidèles dans le Christ, la bonne mère que des filles ingrates ont quittée pour s'en aller à leur perte, puisqu'elles tiennent tout d'elle. Certes, cette mère, pour autant qu'elle est de cette terre, a pu avoir ses taches et ses rides, dont elle peut d'ailleurs toujours se libérer en vertu du principe d'éternelle jeunesse qu'elle porte en elle ; mais, était-ce une raison pour ses filles de l'abandonner ? est-ce une raison de ne point revenir à elle par qui vient toute vie ? « Venant du ciel,

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 114.

<sup>2</sup> *Souvenirs*, p. 114-116.

la religion est sainte et pure ; mais sur notre terre et entre nos mains, elle doit perdre quelque chose de ses grandeurs et de ses grâces célestes ; elle reste divine mais elle devient aussi humaine, elle prend une face humaine. Le parfait, sur la terre, n'est qu'un idéal, une belle et séduisante image que nous devons retenir devant les yeux et dans nos désirs, pour nous en rapprocher de plus en plus, mais il ne faut pas l'exiger de ce qui nous environne et repousser ce qui est bien parce qu'il devrait être meilleur <sup>1</sup>. »

Ces quelques notes, puisées dans les *Souvenirs* du Père Girard, suffisent à démontrer l'esprit qui l'animait devant le protestantisme : esprit de tolérance et de charité, mais aussi claire perception de l'erreur et des remèdes à apporter pour revenir à l'unité de la robe indivisible du Christ : « La chrétienté, dans l'intention du Fils unique, doit former une Eglise, un troupeau, un royaume, un champ, un édifice, un filet... Telles sont les images de l'Evangile, et ces images ne permettent aucune division ; elles réclament l'unité de la foi pour obtenir des fidèles un cœur et une âme... A cet égard, l'Eglise catholique a pour maxime cette parole de saint Augustin : Accord dans le nécessaire, liberté dans ce qui ne l'est pas et charité en toute chose. »

C'est par cet ultime appel à l'unité et à la charité, qui restera le programme de toute sa vie, que le Père Girard, exilé volontaire à Lucerne, après la chute de son école à Fribourg, terminait la première partie de ses *Souvenirs*, la seule qui nous soit conservée intégralement.

Sa position vis-à-vis du protestantisme étant ainsi clairement définie, nous serons plus à l'aise pour parler de ses efforts d'union et de conciliation pendant sa période d'activité à Berne.

Dès 1799, il propose à Mgr Odet une entente au sujet de la célébration des fêtes : « Je suis chargé, lui écrit-il, de vous présenter un plan au sujet de nos fêtes que l'on voudrait faire rencontrer avec celles des protestants, dans cette commune seulement <sup>2</sup>. » Mais voilà que bientôt se présente une nouvelle occasion de rapprochement entre les deux confessions. Devant l'ennemi commun, elles doivent s'unir pour mieux se défendre. Les protestants le désirent. Le Père Girard propose de répondre favorablement à cette offre de collaboration : « Le Conseil ecclésiastique de Berne, qui ne perd pas de vue un seul instant les intérêts de la religion et de l'Eglise en général, me charge

<sup>1</sup> *Souvenirs*, p. 118.

<sup>2</sup> Lettre du P. Girard à Mgr Odet, 7 août 1799. Archives de l'Evêché, Fribourg. Nous citerons désormais A. E.

de vous faire passer ce petit ouvrage <sup>1</sup>. Il désire que les préposés catholiques unissent leurs efforts aux siens et il espère que, travaillant tous de concert, nous réussirons mieux à confondre et à paralyser le philosophisme du jour qui tend à détruire en même temps la religion, les mœurs et tout ordre social.

Je désire, Monseigneur, que vous écriviez quelques lignes au doyen Ith comme chef du Conseil ecclésiastique de Berne. Mes souhaits s'étendent même plus loin : je voudrais que vous vous mettiez en correspondance avec lui sur les intérêts communs des deux Eglises. Par là, vous correspondrez avec toute l'Eglise protestante de la Suisse, parce que, dans ce moment où l'union est si nécessaire, tous les Conseils ecclésiastiques de notre pays s'adressent au Doyen de Berne comme étant l'homme le plus marquant et le plus propre à régler les affaires communes. Si vous étiez resté à Wihler, il vous aurait fait une visite, car il désirait depuis longtemps se concerter avec Votre Grandeur sur des objets qui sont d'une égale importance et pour les uns et pour les autres <sup>2</sup>. »

Le Père Girard ne limite d'ailleurs point ses efforts de conciliation au seul Evêque de Fribourg. De par sa position au siège des autorités helvétiques, ne serait-il pas appelé à remplir auprès d'elles l'office d'intermédiaire et d'unification que remplissait le doyen Ith pour les Eglises protestantes ? C'est toute la Suisse catholique qu'il veut entraîner dans cette union pour la défense des intérêts communs, union tout extérieure au début, mais qui pourrait peut-être préparer un retour à « l'unité de foi et à l'unité de pasteur », comme il s'exprime dans ses *Souvenirs* : « Je suis aussi chargé, continue-t-il dans la même lettre à Mgr Odet, de faire passer des exemplaires du présent ouvrage aux différents commissaires épiscopaux de la Suisse catholique, et je serais bien réjoui si cette démarche pouvait préparer cette union d'efforts qui est depuis longtemps le vœu le plus ardent de mon âme... Qui sait d'ailleurs si cette réunion partielle ne préparera pas insensiblement une réunion plus parfaite que nous devons tous désirer. »

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de renoncer en rien aux droits de la vérité et à ceux de la hiérarchie catholique : « Ne craignez pas, Monseigneur, que ce rapprochement si utile et même si nécessaire dans les circonstances pénibles où nous nous trouvons, puisse en rien com-

<sup>1</sup> Il s'agit des projets de concordats dont il sera parlé plus loin.

<sup>2</sup> Lettre du 6 mai 1800. A. E.

promettre la place éminente que vous occupez. » Le Père Girard ne voit-il pas une reconnaissance implicite de l'autorité de l'Eglise qu'il représente, dans les égards qu'on lui témoigne à Berne : « Le Conseil ecclésiastique m'a fait dernièrement l'honneur de m'inviter à un repas de corps. On m'a témoigné tous les égards, et la première « santé » que l'on a portée a été la mienne. »

Candeur ingénue peut-être comme dans le passage suivant qui ne manque pas non plus de pittoresque : « Après le dîner, on a fait une promenade ; et la ville de Berne a été témoin de la bonne harmonie qui règne entre les ministres des deux cultes <sup>1</sup>. »

Quoi qu'il en soit, le Père Girard revient en octobre 1800 sur les projets de concordats présentés par le doyen Ith : « L'ouvrage des préposés de l'Eglise protestante renferme trois choses : 1<sup>o</sup> une nouvelle organisation des pouvoirs ; 2<sup>o</sup> un concordat avec le gouvernement ; 3<sup>o</sup> un concordat avec l'Eglise catholique <sup>2</sup>. »

Relativement au premier point, le curé de Berne se plaît à constater que la nouvelle organisation protestante est calculée sur celle de l'Eglise catholique. L'on n'est pas arrivé cependant à créer une autorité centrale « parce que l'on ne pouvait pas heurter de front les ministres qui veulent l'égalité — et ils sont nombreux, ajoute le Père Girard. L'un d'eux m'a dit que s'il fallait un Pape, il était tout fait ».

Pourquoi pas ? Et le Père Girard ne désespère pas d'amener les protestants à cette solution logique. Il voit un premier pas dans la réalisation de ce rêve dans le projet de concordat avec l'Eglise catholique, qui lui « paraît raisonnable », dit-il. « Si dans les articles 4 et 5 il s'agit de convenir des vérités qui sont communes aux deux Eglises, il y est expressément dit qu'il ne s'agira point de controverse puisqu'il ne sera pas question de la réunion des Eglises et que chacune conservera ce qui lui est propre, en s'engageant cependant de ne pas se haïr... Cette démarche sera cependant un premier pas vers la réunion si toutefois elle devait se trouver dans les desseins de la Providence. On verra que la différence est moins grande qu'on ne se l'imagine communément. On sera plus juste et, par conséquent, plus près de s'estimer et de s'aimer ; et c'est par là qu'il faut commencer si jamais l'on doit s'entendre <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Lettre du 6 octobre 1800. A. E.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Comme l'on voit, le Père Girard est toujours fidèle à son idée du rapprochement par le cœur pour parvenir ensuite à l'entente des esprits. Qu'il y ait en tout cela une part de naïveté et d'imprudence, c'est possible. Mais on ne pourra pas lui dénier les meilleures intentions du monde. L'instant est favorable : « A la faveur de la seule liberté de culte, nous avons des Eglises à Berne et à Bâle qui sont sous la sauvegarde d'une Constitution qui, en bannissant les cultes exclusifs, a visiblement favorisé le nôtre. »

Pourquoi ne profiterait-on pas de l'occasion exceptionnelle pour ramener au bercail les frères séparés ? « On pourrait, d'ailleurs, consulter le premier Pasteur. » Mais il convient que le Souverain Pontife soit informé convenablement de la situation en Suisse pour qu'il puisse juger en connaissance de cause.

Là où l'entente pourrait être plus difficile, c'est dans les relations de l'Eglise avec l'Etat que les protestants conçoivent sous un autre jour que les catholiques. Dès ses origines, « l'Eglise protestante s'est identifiée avec l'Etat. Le gouvernement que l'on voulait flatter en devint le chef. La révolution frappe le pasteur, et les ouailles sont dispersées ! Combien il importe que les deux puissances restent bien distinctes ! Elles doivent s'unir sans doute pour le bien commun, mais toujours sans se confondre. Plus je lis l'histoire de l'Eglise, plus cette vérité se consolide dans mon esprit <sup>1</sup>. »

Pendant que l'Eglise catholique a toujours revendiqué son indépendance vis-à-vis de l'Etat, les diverses confessions protestantes croient toujours devoir y chercher un appui. Le projet du doyen Ith n'y fait point exception : « Le concordat avec le gouvernement suppose l'indépendance de l'Eglise, il l'énonce, mais, contre toute attente, il demande la sanction de l'Etat pour la nouvelle organisation et voudrait en faire un code de lois civiles. Il faut attribuer cette inconséquence d'abord à la faiblesse des préposés qui, sans le concours du gouvernement, ne viendraient pas à bout peut-être d'amener leurs confrères à la subordination qu'ils désirent introduire. Il faut encore l'attribuer à l'habitude. Autrefois, le gouvernement était le chef de l'Eglise, et l'on a de la peine à se débarrasser de cette vieille idée consacrée par l'usage de deux siècles et plus <sup>2</sup>. » (A suivre.)

<sup>1</sup> Lettre du 21 septembre 1800. A. E.

<sup>2</sup> Lettre du 6 octobre 1800.

